

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : INTERFLOX-100, 100 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS OVINS CAPRINS ET PORCINS, Solution injectable

Titulaire : INTERCHEMIE WERKEN DE ADELAAR EESTI AS

Composition : Enrofloxacin 100 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8719997 0/2019

Date de décision : 26/03/2019